



UNIVERSITÉ  
DE LORRAINE

**crem** centre  
de recherche  
EA 3476 sur les médiations  
communication, langue, art, culture

4, 5 et 6 juillet 2018

BARCAMP

# Copier-coller, créacollage numérique ou plagiat

Nancy

Campus Lettres et Sciences humaines

[CREM.UNIV-LORRAINE.FR](http://CREM.UNIV-LORRAINE.FR)



UNIVERSITÉ  
DE LORRAINE

UFR SCIENCES HUMAINES  
ET SOCIALES - NANCY

# Programme



4 juillet 2018

salle A 104

Journée thématique sur le plagiat et les dispositifs en formation

- 08 h 30 Accueil et inscription / café et viennoiseries
- 09 h 00 Mots de bienvenue et organisation des journées
- 10 h 00 **Conférence d'ouverture : « Promotion de l'intégrité académique à l'université : du professeur détaché au professeur garant »**  
Martine Peters (Université du Québec en Outaouais, Groupe de recherche sur l'intégrité académique)
- 11 h 00 Pause
- 11 h 15 **Atelier : « Promouvoir l'éthique dans les travaux académiques des étudiants – analyse de dispositifs »**  
Brigitte Simonnot (Université de Lorraine, Centre de recherche sur les médiations)
- 12 h 15 Déjeuner (inclus dans l'inscription)
- 13 h 30 **Atelier : « Qualité ou crédibilité des références : quels critères utiliser ? »**  
Sylvie Gervais et Alain Cadieux (Université du Québec en Outaouais, Groupe de recherche sur l'intégrité académique)
- 14 h 30 Discussion 1                      Discussion 2
- 15 h 30 Pause
- 15 h 45 **Communication : « Retour d'expérience sur l'évolution de l'offre de formation en Licence : associer co-construction et autonomie des étudiants »**  
Gilles Morinière (Département Formation des bibliothèques de Sorbonne Université - Coordination secteur Sciences, Services Conseils)
- 16 h 45 Fin



5 juillet 2018

salle A104

Journée thématique : compétences informationnelles pour éviter le plagiat

- 08 h 30 Accueil et inscription / café et viennoiseries
- 09 h 00 **Conférence invitée : « Plagiat académique : de la négligence informationnelle à la fraude scientifique. Continuum ou double phénomène ? »**  
Alexandre Serres (URFIST, Université Rennes 2)
- 10h00 Pause
- 10h15 **Atelier : « N'y aurait-il pas des actions oubliées lors de la transmission de nos savoirs et savoir-faire informationnels ? »**  
Nicole Boubée (ESPE Université Toulouse Jean Jaurès, LERASS)
- 11 h 15 Discussion 3                      Discussion 4

- 12 h 15 Déjeuner (inclus dans l'inscription)
- 13 h 30 **Atelier : « Évaluer la créativité : le potentiel des compétences informationnelles »**  
Sylvie Fontaine et François Vincent (Université du Québec en Outaouais, Groupe de recherche sur l'intégrité académique)
- 14 h 30 **Atelier : « Conjuguer la part de soi et la part de l'autre en rédaction universitaire »**  
François Vincent et Sylvie Fontaine (Université du Québec en Outaouais, Groupe de recherche sur l'intégrité académique)
- 15 h 30 Pause
- 15 h 45 Discussion 5                      Discussion 6
- 16 h 45 Fin et Activité sociale libre



6 juillet 2018

salle A104

Journée thématique : compétences rédactionnelles pour éviter le plagiat

- 08 h 30 Accueil et inscription / café et viennoiseries Salle A104
- 09 h 00 **Conférence invitée : « Apprendre à insérer le discours de chercheurs dans un mémoire : quels moyens linguistiques et discursifs pour citer, reformuler, synthétiser ? »**  
Claudine Garcia-Debanç (ESPE Midi-Pyrénées, Ecole interne UT2J, CLLE, UMR 5263, CNRS & UT2J et SFR AEF)
- 10 h 00 Pause
- 10 h 15 **Atelier : « De la collecte à l'éditorialisation des ressources par les étudiants : un levier pour former à l'argumentation »**  
Noël Uguen (Professeur documentaliste, chargé de cours Univ. Rennes 2)
- 11 h 15 Table-ronde
- 12 h 00 Cérémonie de clôture

Ce Barcamp est organisé avec le soutien du service de coopération et d'action culturelle du consulat général de France à Québec, du Centre de recherche sur les médiations (Crem EA 3476) et de l'UFR SHS-Nancy, Université de Lorraine.

## Conférence : « Promotion de l'intégrité académique à l'université : du professeur déresponsabilisé au professeur garant »

**Martine Peters** (Université du Québec en Outaouais, Groupe de recherche sur l'intégrité académique)

Quel est le rôle du professeur universitaire dans la prévention du plagiat, dans la promotion de l'intégrité académique, dans le développement des compétences transversales de ses étudiants? C'est à cette question que nous tenterons d'apporter des réponses dans le cadre de cette communication. Nous présenterons quelques définitions : intégrité académique, plagiat, compétences transversales avant d'explicitier la méthodologie qui a été utilisée dans un projet de recherche réalisé au Québec. Les résultats préliminaires dont il sera question proviennent d'entrevues tenues auprès de 30 professeurs et chargés de cours de six universités. Ceux-ci ont été interrogés sur leurs perceptions de leur rôle dans la prévention du plagiat. Sept profils émergent des données, du professeur garant qui s'engage dans la lutte au plagiat au professeur complètement déresponsabilisé. Deux profils portent également sur la collaboration professeur/bibliothécaire dans la promotion de l'intégrité académique. Des recommandations pour favoriser la responsabilisation des professeurs conclurent la présentation.

## Atelier : « Promouvoir l'éthique dans les travaux académiques des étudiants – analyse de dispositifs »

**Brigitte Simonnot** (Université de Lorraine, Centre de recherche sur les médiations)

Des dispositifs sont mis en place par les universités pour promouvoir l'éthique dans les travaux académiques des étudiants et pour lutter contre le plagiat. Parmi les éléments les plus courants de ces dispositifs, on peut citer les chartes, l'abonnement à un logiciel de détection de similarité dit anti-plagiat, les procédures de traitement des cas et le recours à différentes instances qui ont autorité pour les traiter. De la prévention à la répression, comment s'agencent les différents éléments et selon quelles logiques ? L'atelier propose une réflexion et un partage d'expérience sur les modalités de mise en œuvre de ces dispositifs.

## Atelier : « Qualité ou crédibilité des références : quels critères utiliser ? »

**Sylvie Gervais et Alain Cadieux** (Université du Québec en Outaouais, Groupe de recherche sur l'intégrité académique)

L'évaluation de la qualité d'une référence est une compétence informationnelle fort importante à développer, notamment avec l'énorme quantité de documents disponibles dans internet. Cette qualité peut relever de plusieurs critères dont notamment le rôle que remplit la référence dans un texte, sa crédibilité et la facilité de repérage. À partir des écrits qu'il a recensés, Couture (2010) suggère que les références peuvent remplir deux grands rôles, à savoir : un rôle normatif portant sur le plan éthique, méthodologique ou de l'utilité scientifique des références de même qu'un rôle sociopolitique avec lequel les références sont sélectionnées en fonction de relations de pouvoir, d'autorité ou de valeur sociale. Le second critère concerne la crédibilité de la référence. Cette crédibilité varie notamment en fonction de certains facteurs dont le type de document consulté et la fiabilité des résultats ou opinions recensés. Ainsi, une référence ayant été «filtrée» par un comité d'évaluation par les pairs est un indice de crédibilité ou une valeur ajoutée à l'information. De plus, la fiabilité d'une information peut être plus grande lorsque des mêmes constats ou résultats se multiplient dans une grande quantité de publications. Un troisième critère concerne la facilité avec laquelle il est possible de consulter le document cité. En effet, il est peu pertinent, voire jusqu'à un certain point inapproprié, de citer une référence qui provient d'une source impossible à retracer, surtout lorsque celle-ci est utilisée pour appuyer des prises de position ou des résultats importants

dans un texte. Enfin, il faut questionner les liens vers des références dans internet car plusieurs sont souvent éphémères ou instables. Pour les lecteurs des articles, plus particulièrement les étudiants universitaires, la connaissance du rôle des références dans les textes relève des compétences informationnelles. En ce sens, les fondements reliés à l'autorité, la production et le partage de l'information proposés dans le Référentiel de compétences informationnelles en enseignement supérieur (GT-PDCI), peuvent guider l'apprentissage de l'évaluation de la qualité l'information. Cet atelier se propose de réfléchir aux critères qui permettent d'évaluer la qualité d'une référence. Entre autres, il présentera des données de recherche et proposera des activités sur la question.

[Communication : « Retour d'expérience sur l'évolution de l'offre de formation en Licence : associer co-construction et autonomie des étudiants »](#)

**Gilles Morinière** (Département Formation des bibliothèques de Sorbonne Université - Coordination secteur Sciences, Services Conseils)

Le pôle « formation des usagers » a vu le jour en 2013. C'est devenu aujourd'hui le « Département Formation et innovation pédagogique ». Nous formons depuis 2011 des étudiants des différentes filières scientifiques au sein de l'UE de « Méthodologie du Travail Universitaire » de la Faculté des Sciences de Sorbonne Université. Cet enseignement de deux heures en compétences informationnelles visait à transmettre aux étudiants les compétences de base dans le domaine de l'information scientifique et technique et des humanités numériques. Ce cours nous a paru demander plusieurs ajustements. D'une part, le déroulé de cet enseignement avait été designé avec comme objectif principal la connaissance d'outils. D'autre part le choix de traiter un grand nombre d'informations ne nous semblait pas laisser suffisamment d'espace pour l'interaction avec les étudiants, l'apprentissage collaboratif mais aussi l'innovation pédagogique et les pédagogies actives. L'enseignement en première année a donc été renouvelé. Au premier semestre, les étudiants expérimentent pendant deux heures dans des exercices gamifiés immersifs l'usage des bases de données et catalogues de bibliothèques pour accompagner une persona (dérivée d'un personnage du jeu vidéo Hellink) qui leur demande assistance pour résoudre un problème scientifique. La restitution se fait sous un format ludifié. Au second semestre, les étudiants participent à une UE intitulée « Atelier de Recherche Encadrée (ARE) » durant 60 heures. Il s'agit dans ce dispositif d'associer des étudiants de deux disciplines complémentaires pour leur faire produire et soutenir un projet de de recherche. En premier lieu, cela nous a permis de co-construire avec les enseignants des différents ARE les offres les plus adaptées à la variété de leur public. En second lieu, cela nous a permis d'expérimenter puis de modéliser le passage de la méthode projet classique à la méthode projet adapté aux compétences informationnelles. Nous accompagnons et évaluons les groupes du cours jusqu'au tutorat puis à la soutenance de leur projet. L'intérêt de cette démarche sur deux semestres est double : favoriser l'apprentissage de compétences informationnelles des étudiants en utilisant une démarche participative mais aussi leur permettre plus d'autonomie (échanges réguliers concernant l'évaluation de leur méthodologie de recherche et la fiabilité de leurs sources, accompagnement personnalisé jusqu'à la soutenance).

[Conférence invitée : « Plagiat académique : de la négligence informationnelle à la fraude scientifique. Continuum ou double phénomène ? »](#)

**Alexandre Serres** (Université Rennes 2)

Souvent mal défini et mal cerné, parfois minoré voire objet de complaisances, ou au contraire excessivement traqué, le plagiat académique n'en finit pas d'interpeller l'université et la recherche, depuis la Licence jusqu'aux projets de recherche des chercheurs. Entre les pratiques malheureusement courantes d'absence de citations, de copier-coller intempestifs des étudiants de Licence et de Master et les différentes formes de plagiat délibérés en Master, en Doctorat

ou chez les chercheurs, sommes-nous en présence d'un continuum, caractérisé par de simples différences de degrés de gravité d'un même phénomène, ou bien s'agit-il de deux réalités différentes ? De simples négligences d'un côté, qui appelleraient un effort de formation à des compétences informationnelles bien identifiées, et une fraude scientifique d'un autre côté, qui nécessiterait des dispositifs efficaces de traitement et de sanction ? Après avoir cherché à cerner la définition, la variété des formes, la diversité des causes et des enjeux et l'échelle de gravité du plagiat, nous essaierons de montrer à la fois les continuités et les ruptures entre le plagiat comme « négligence informationnelle » chez les étudiants de Licence et Master et le plagiat comme fraude scientifique chez les doctorants et les chercheurs. Nous tâcherons surtout d'identifier les compétences informationnelles, numériques et d'IST mobilisées dans la lutte contre le plagiat et communes aux différents niveaux académiques.

**Atelier : « N'y aurait-il pas des actions oubliées lors de la transmission de nos savoirs et savoir-faire informationnels ? »**

**Nicole Boubée** (ESPE Université Toulouse Jean Jaurès, LERASS)

Dans cet atelier, nous ne reviendrons pas sur les dispositifs usuels de formation à l'information dans l'enseignement supérieur. Nous ne nous pencherons pas non plus sur la définition de types de savoirs et savoir-faire appropriés au contexte informationnel actuel et aux travaux académiques étudiants. À la place, nous réfléchissons ensemble à la transmission – supposée incomplète - de nos savoirs et savoir-faire informationnels, en particulier dans l'exploration d'un nouveau sujet ou lorsque que nous jugeons de la pertinence et de la crédibilité de l'information. Nous supposerons que notre enseignement s'appuie sur des préceptes (« standards »), certains canoniques et d'autres récemment transformés, qui ne restituent qu'une partie de nos pratiques d'information expertes. Bref, nous considérerons que nous « oublions » d'enseigner une partie de nos savoirs et savoir-faire informationnels. Autrement dit, dans cet atelier, nous intéresserons à l'action plus qu'à la définition. Nous (enseignant.e.s, bibliothécaires) en faisons l'expérience lors de nos propres recherches d'information : nous n'appliquons pas les seuls critères « objectifs » d'évaluation des sources et des contenus tels que rapportés dans la littérature, scientifique ou professionnelle. Par exemple, pour des raisons diverses, il arrive que nous sélectionnons une source que nous estimons de qualité moyenne et qui ne passerait pas le test de la Check List (la liste récapitulative de critères) quel que soit le degré de sophistication de cette dernière. Et dans une perspective plus soucieuse de matérialité, par quelles séries d'actions parvenons-nous à ne pas nous laisser enfermer par les systèmes d'information, en particulier ceux élaborés par les industries de l'accès aux contenus, qui minimisent le travail d'exploration et celui de jugement de leurs usagers ? Les rendons-nous visibles dans nos enseignements ? L'atelier débutera par une (brève) synthèse, critique, des travaux scientifiques sur les pratiques informationnelles académiques (des étudiants, bibliothécaires, et enseignants) et sur les implications pédagogiques qui y sont proposées. Puis nous essaierons, collectivement, d'identifier quelques unes des nos actions oubliées à l'aide d'une des méthodes éprouvées en analyse du travail.

**Atelier : « Évaluer la créativité : le potentiel des compétences informationnelles »**

**Sylvie Fontaine et François Vincent** (Université du Québec en Outaouais, Groupe de recherche sur l'intégrité académique )

Bien que les chercheurs (J.S. Watson, 2014, « Assessing creative process and product in higher education », *Practitioner Research in Higher Education Journal*, 8(1), 89-100 ; R. Donnelly & T. Barrett, 2008, « Encouraging Student Creativity in Higher Education », in: B. Higgs & M. McCarthy (eds.), *Emerging Issues II : The Changing Roles and Identities of Teachers and Learners in Higher Education*. Cork : NAIRTL) soulignent la nécessité d'enseigner et d'évaluer la créativité chez nos étudiants, il semble que cette pratique pédagogique soit peu présente en enseignement supérieur. Le concept de créativité demeure flou pour plusieurs d'entre-nous ce qui nous rend hésitants à l'enseigner et, encore plus, à l'évaluer. Or, à l'ère du Web 2.0, où les étudiants disposent d'une panoplie de ressources de tous genres pour les aider dans leurs travaux, la créativité devient

essentielle pour qui veut produire une œuvre originale et éviter le plagiat. Dans cet atelier, nous traiterons de l'évaluation de la créativité des étudiants dans leurs travaux universitaires en explorant l'apport des compétences informationnelles. Les participants pourront confronter leur définition de la créativité avec celles de leurs pairs et avec avec celles des auteurs qui ont traité de ce sujet. Nous explorerons ensuite comment la créativité des étudiants peut se déployer dans l'environnement numérique actuel afin de rédiger des travaux originaux. Enfin, nous traiterons de stratégies pour encadrer et objectiver la subjectivité (M. Romainville, 2011, « Objectivité versus subjectivité dans l'évaluation des acquis des étudiants », Revue internationale de pédagogie de l'enseignement supérieur, 27(2)) souvent associée à l'évaluation de la créativité.

**Atelier : « Conjuguer la part de soi et la part de l'autre en rédaction universitaire »**

**François Vincent et Sylvie Fontaine** (Université du Québec en Outaouais, Groupe de recherche sur l'intégrité académique )

Comment les étudiants universitaires arrivent-ils à rédiger en utilisant les données variées et multiples qu'ils recueillent, tout en arrivant à personnaliser leur production ? Quelles sont les difficultés lorsqu'arrive le temps de citer et de paraphraser ? C'est sous cet angle que nous aborderons la compétence scripturale universitaire, qui peut être définie comme la mobilisation consciente ou non de savoirs, de stratégies et de représentations, dans un contexte d'écriture universitaire donné. Développer la compétence à écrire des étudiants, c'est développer des savoirs, mais aussi des stratégies et représentations essentielles à la rédaction. Or, l'évaluation de l'écrit s'effectue sur le résultat (la performance), plutôt que sur la compétence, qui est pourtant l'objet enseigné. Comment prendre en considération les stratégies utilisées lors du processus, c'est-à-dire les ressources convoquées pour mener à bien la tâche d'écriture et en évaluer la pertinence ? Après une activité interactive et une brève présentation des assises théoriques de cette compétence, nous discuterons des pratiques d'enseignement et d'évaluation effectives ou à privilégier, de même que des rôles des différents acteurs du monde de l'éducation dans le développement de la compétence scripturale.

**Atelier : « De la collecte à l'éditorialisation des ressources par les étudiants : un levier pour former à l'argumentation »**

**Noël Uguen** (Professeur documentaliste, chargé de cours Université Rennes 2)

Cet atelier présentera un dispositif de formation des étudiants de L1 (métiers du livre et Sciences de l'éducation) à la veille documentaire, basé sur la réalisation d'une étude de cas menée en binôme. Le scénario pédagogique repose sur un cahier des charges qui décrit et structure les étapes du parcours de formation :

- la carte mentale et le tableau formalisent le besoin d'information et cartographient les acteurs et les ressources
- le document de collecte édité avec l'outil de curation Pearltrees rassemble les documents issus du web ou d'autres espaces informationnels
- la synthèse finale décrit les arguments principaux en pointant pour chacun la source et le point de vue

L'ensemble de ces écrits constituent un portfolio numérique dont le suivi régulier permet au formateur d'accompagner la démarche réflexive de l'étudiant afin que celui-ci transforme progressivement ses pratiques informelles d'usage de l'information. Au final, l'« éditorialisation » d'un corpus documentaire puis sa transposition en anthologie critique, constitue un dispositif pédagogique efficace pour l'acquisition d'une culture de l'argumentation, que ce soit au lycée dans le cadre des TPE (travaux personnels encadrés) et à l'université dans le cadre de la veille ou la formation à l'étude des controverses.



**UNIVERSITÉ  
DE LORRAINE**

**crem** centre  
de recherche  
EA 3476 sur les médiations  
communication, langue, art, culture



## Nancy Campus Lettres et Sciences humaines

[CREM.UNIV-LORRAINE.FR](http://CREM.UNIV-LORRAINE.FR)



**UNIVERSITÉ  
DE LORRAINE**

**UFR SCIENCES HUMAINES  
ET SOCIALES - NANCY**